COMPTE RENDU du CHSCT du 14 septembre 2017

Concernant une éventuelle fusion des CHSCT et CTSD le président nous a indiqué qu'il n'avait aucune information quant à la déclinaison (loi travail) dans la fonction publique.

À la demande des représentants les registres hygiène et sécurité sont désormais dématérialisés à la DGDDI. Tous les douaniers peuvent dorénavant saisir ce registre directement en ligne. Pour la DDFIP les agents font une demande qui est désormais centralisée sur un tableau Excel par l'assistante de prévention.

Sur les problèmes récurrents relatifs à la température dans les services il a été demandé un recensement exhaustif des services les plus problématiques pour établir un état des lieux. L'inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) nous a confirmé qu'une température supérieure à 33°degrés était dangereuse pour la santé. Les accidents récents (chutes) ont mis en avant la nécessité d'une nouvelle dotation de trousses de secours dont l'évaluation est en cours.

Les représentants constatent une hausse sensible des fiches de signalement DDFIP suite a des agressions. Nous avons avancé la présence d'agents de sécurité durant les campagnes de paiement .

Les exercices d'évacuation incendie n'ont pas soulevé de problème majeur.

Concernant les agents de la surveillance des stages de conduite chauffeurs et chefs de bord sont reprogrammés en 2018. Les nouveaux arrivants ainsi que les agents non formés en brigades de montagne se verront proposés des stages de conduite sur neige. Des mesures de bruit sont préconisées pour les agents travaillant à la circulation.

Nous avons encore une fois souligné les problèmes du poste avancé de Bourg Saint Maurice. Des travaux devraient être réalisés fin octobre. Au sujet du PPF de la gare la situation n'est toujours pas optimale, mais des négociations sont en cours avec la SNCF.
Quant à la situation de la brigade de Montmélian: l'administration nous annonce des travaux prévoyant l'installation de vestiaire et d'une douche. Le ratio m²/agent est très largement insuffisant au regard de la réglementation. Ce que confirme également l'ISST.

A l'unanimité, les représentants du personnel demandent donc la tenue d'un CHSCT extraordinaire in situ avec la présence de Madame la directrice inter-régionale ainsi que du PLI de Lyon . Cela afin que nos responsables prennent pleinement la mesure de la précarité des agents dans des locaux devenus inadaptés au regard des nouvelles affectations.

Les maigres travaux proposés faisant office de rustine sur une roue éventrée et ne changeant donc rien à la situation !

Le SRE de Chambéry se voit menacé d'un déménagement allant à l'encontre de l'avis unanime des agents. Ces derniers travaillant actuellement dans des conditions géographique et fonctionnelles idéales. Encore une fois on remet en cause un service qui fonctionne parfaitement sans tenir compte de l'avis des agents. Ce déménagement présenté comme une éventualité par Monsieur le directeur régional lors d'une visite s'est avéré être un projet déjà ficelé par la direction inter-régionale.

Les rapports d'analyse sur les champs magnétiques des sites de Bassens et de la Rochette appairassent insuffisants car ils ne tiennent compte que des lieux d'accueil du public qui sont en réalité les moins exposés. Les lieux où les agents sont le plus exposés n'ont fait l'objet d'aucune mesure. Les représentants suivent de prés ce dossier.

La situation de l'installation du SPFE de Barberaz a connu certains couacs liés au matériel, les agents affectés n'ayant pas eu les moyens matériels pour accomplir la mission dévolue. Si pour la DDFIP tout s'est bien passé nous pointons du doigt des dysfonctionnements qui n'auraient jamais du avoir lieu s'il avait été piloté de manière efficiente.

Le Budget 2017 a été abordé comme a chaque séance et un financement du CDIF de Saint Jean de Maurienne a été engagé. Nous sommes en attente des derniers devis afin de boucler le budget .

Vos représentants en CHSCT

Pour la CGT Finances : Dominique ROSA-BRUSIN – Hamza ADLI – David DOUCEY – François CHABERT – Christelle RAFFATELLI – Benoit BROS
Pour FO Finances : Jean – Jacques PEYRONNEL – Cédric CHAMPLET